

Discours

Conseil national de l'UMP - Vendredi 28 novembre 2003

Conseil national UMP
28 novembre 2003
Parc des Expositions de Villepinte

Chers amis,

Voilà un vrai et beau débat, le débat existe, nous venons d'en apporter la démonstration. J'ai eu l'occasion de dire à plusieurs reprises que je me sentais le garant de l'application de nos statuts et le garant de la libre expression des sensibilités au sein de notre union, je n'ai pas bien sûr pas changé d'avis ni de ligne.

J'ajoute tout de suite, que le débat s'est développé dans des conditions assez exceptionnelles, on ne le voit dans aucune autre formation politique de notre pays, depuis que nous avons créé l'UMP. Il existe à l'Assemblée nationale, dans notre groupe, sous la présidence de Jacques BARROT ; il existe au Sénat, dans notre groupe, sous la présidence de Josselin DE ROHAN.

Pardon cher militant, mais vous n'avez pas le droit de dire que ce débat n'existe pas sur le terrain ou alors c'est que vous n'avez pas répondu aux invitations qui vous ont été faites.

Nous avons organisé un débat sur les retraites, nous sommes en train d'organiser un débat sur l'Education nationale qui marche très bien, et qui attire à nous des femmes et des hommes qui n'ont pas forcément leur carte mais qui sont désireux de savoir ce que nous pensons et de dialoguer avec nous. Puis, nous vous avons invités à organiser les 100 meetings du premier anniversaire de l'UMP dans tous les départements.

Permettez-moi de vous dire, que nous avons parfois un peu de mal à obtenir des réponses positives de certaines fédérations. Alors quand on oppose le bas et le haut, soyons lucides vis-à-vis de nous-mêmes.

Surtout ne nous amusons pas à ce petit jeu qui consiste à opposer les élus des militants qui auraient le contact avec le terrain et les élus du suffrage universel qui n'en auraient pas. Nous sommes tous légitimes dans ce Conseil national, que nous soyons députés, sénateurs ou élus de nos fédérations. C'est un point auquel pour ma part je tiens beaucoup.

Enfin, on ne peut pas dire que nous dépossédons aujourd'hui le parlement de l'UMP de son pouvoir, vous allez voter et sur toutes les questions. Je vous rappelle qu'aux termes de notre statut c'est le Conseil national qui convoque le Congrès, nous appliquons donc les règles statutaires et je ne laisserai pas dire le contraire.

Enfin, faut-il faire ou non des mouvements ? Plusieurs points de vue se sont exprimés, vous allez décider en toute liberté. Je vous demande simplement avant de vous décider définitivement, de bien réfléchir. Les mouvements, tels que nous les avons conçus à une certaine époque de l'histoire de l'UMP, consistent à faire en faits des petits partis à l'intérieur du parti, avec des sortes de statuts ou de chartes constitutives et des budgets. Est-ce cela que nous voulons ?

Réfléchissez aussi à l'interprétation qui serait donnée d'un grand Congrès avec des motions et des mouvements. Tous ceux aujourd'hui qui nous poussent en nous disant : " Donnez l'exemple de la démocratie !", immédiatement se gobergeraient en criant à la division, à la fracture, à la compétition à l'intérieur de l'UMP.

N'avons-nous pas plutôt intérêt, certes à laisser parler tous ceux qui veulent le faire, à favoriser l'organisation de colloques, des prises de paroles dans notre presse, sur l'intranet, l'extranet, dans la revue de notre Mouvement, plutôt que de figer des structures qui finalement seraient un boulet dans la vie de l'UMP.

Voilà, je vous ai donné mon sentiment, c'est maintenant à vous de décider.
Merci de le faire en toute démocratie.